



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9244^e séance

Lundi 16 janvier 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Ishikane. (Japon)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M ^{me} Neves Moreira
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. Olmedo
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Issahaku
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Arabie saoudite et du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis, pour commencer, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres élus du Conseil de sécurité. Je me réjouis à la perspective de travailler en étroite collaboration avec eux en vue d'un règlement pacifique, durable et inclusif du conflit au Yémen.

C'est avec plaisir que je présente le premier exposé de l'année sur le Yémen. Aujourd'hui, j'ai eu des échanges positifs et constructifs avec les dirigeants, représentés par Mahdi Al-Mashat, ici à Sanaa. Nous attendons avec intérêt de poursuivre ce dialogue. Ces dernières semaines, j'ai également eu des discussions fructueuses avec le Président du Conseil présidentiel, M. Rashad Mohammed Al-Alimi, ainsi qu'avec des acteurs régionaux à Riyad et à Mascate. J'espère que nous pourrons tirer parti de ces discussions pour faire en sorte que l'année 2023 offre un avenir plus pacifique et plus prospère aux hommes et aux femmes yéménites.

Avant de discuter de la situation actuelle et de la voie à suivre, je voudrais évoquer la situation sur le terrain.

La configuration militaire globale au Yémen est restée stable. Il n'y a pas eu d'escalade majeure ni de changement dans la disposition des lignes de front. Je me félicite de ce que les parties continuent de faire preuve de retenue militaire. Nous continuons toutefois d'observer une activité militaire limitée le long des lignes de front, en particulier dans les provinces de Mareb, Taëz, Dalea,

Hodeïda et Lahj, ainsi que le long de la zone frontalière entre l'Arabie saoudite et le Yémen. Malheureusement, ces activités militaires font également des victimes civiles. J'appelle les parties à respecter le droit international et le droit international humanitaire. L'activité militaire conjuguée à des discours négatifs et à une escalade de mesures politiques et économiques crée une situation dans laquelle la moindre erreur pourrait relancer un cycle de violence qu'il serait difficile d'enrayer. C'est pourquoi j'exhorte les parties à œuvrer activement au prolongement de la plus longue période de calme relatif que nous ayons connue ces huit dernières années, et qui offre un répit bien nécessaire à la population yéménite.

L'absence de combats à grande échelle est également positive pour la continuité des mesures instaurées pendant la trêve. Depuis l'entrée en vigueur de la trêve, le 2 avril 2022, 97 vols aller-retour ont transporté près de 50 000 passagers entre Sanaa et Amman, 46 vols ayant été effectués depuis l'expiration de la trêve, le 2 octobre 2022. De même, 81 navires pétroliers sont entrés dans le port de Hodeïda, dont 29 depuis l'expiration de la trêve. Je me félicite du maintien de ces mesures, qui permettent aux Yéménites de continuer de tirer parti des avantages de la trêve après son expiration officielle en octobre dernier.

Je voudrais maintenant évoquer l'état actuel des efforts de médiation.

J'ai été régulièrement en contact avec les parties concernées, ainsi qu'avec les pays de la région. Les discussions étaient axées sur les options permettant d'obtenir un accord sur la désescalade militaire et sur les mesures visant à empêcher une nouvelle détérioration économique et à atténuer les conséquences du conflit sur les civils. Cependant, l'expérience nous a appris que les mesures à court terme et une approche fragmentaire axée sur les problèmes individuels ne peuvent apporter qu'un soulagement temporaire et partiel. C'est pourquoi j'invite les parties à intégrer ces mesures à court terme dans une vision plus globale et à garantir une évolution vers un règlement plus complet. Cela inclut la reprise du processus politique et un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

Nous constatons actuellement une intensification de l'activité diplomatique régionale et internationale pour régler le conflit au Yémen. Je tiens à saluer une fois de plus les efforts de l'Arabie saoudite et d'Oman à cet égard. Nous sommes témoins d'un changement potentiel de la trajectoire de ce conflit qui dure depuis huit ans. Les dialogues en cours sont une opportunité à ne pas gaspiller et qui requiert des actes responsables.

L'appui régional et international est certes crucial dans les phases de négociation et de mise en œuvre de tout accord, mais je tiens à insister sur l'importance de l'appropriation de ce processus par le Yémen. Bon nombre de questions soulevées, en particulier celles liées aux questions de souveraineté, ne peuvent être réglées durablement que par un dialogue inclusif intra-yéménite. Mon bureau continue de dialoguer avec diverses parties prenantes yéménites, notamment les partis politiques, les groupes de femmes et la société civile. Cela permet de veiller à ce que le programme de négociations ne soit pas uniquement déterminé par les parties belligères et que les questions de fond définies et abordées avec les parties soient éclairées par les perspectives et les intérêts d'un large éventail de Yéménites.

La situation reste complexe et instable. Sur la base de mes dernières discussions avec les parties, je relève ce qui suit.

Les divers efforts de dialogue déployés au cours des derniers mois ont permis de définir plus clairement les positions des parties et d'envisager des options pour des solutions mutuellement acceptables aux questions en suspens. Néanmoins, il est important que les discussions sur la voie à suivre à court terme s'inscrivent dans le contexte d'une approche plus globale qui mène à un règlement politique durable. Certaines des questions abordées dans le cadre des négociations ne peuvent être examinées de manière isolée. Il est difficile de les circonscrire, et il existe des problèmes de garanties pour toutes les parties. Il faut tenir compte de tous ces éléments.

Outre la définition d'une vision commune pour mettre fin au conflit, il est également indispensable de décliner cette vision en étapes concrètes et réalisables ; faute de quoi, des difficultés surgiront et entraîneront des retards dans la phase de mise en œuvre. En fin de compte, tout train de mesures doit viser à faciliter un processus inclusif mené par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU, en vue de régler durablement le conflit.

Je voudrais conclure mon intervention en réaffirmant que je juge encourageante l'intensification des discussions qui ont lieu. Le Yémen a besoin d'un accord qui prévoie une approche commune de la voie à suivre afin d'éviter un retour à un conflit ouvert. C'est pourquoi j'exhorte les parties à tirer le meilleur parti de la possibilité de dialogue offerte par l'absence de combats à grande échelle.

Je tiens également à exprimer une nouvelle fois ma sincère gratitude au Conseil pour son appui indéfectible. Sa position unie signifie de manière claire aux parties yéménites que la communauté internationale compte sur un

règlement global et sur un avenir plus pacifique, et qu'elle est déterminée à les aider à progresser dans cette voie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : En ce début d'année, j'ai l'espoir qu'un tournant décisif dans ce conflit reste possible. M. Grundberg vient de nous parler avec beaucoup d'éloquence de l'action qu'il mène pour que cela devienne une réalité. Et je veux commencer par dire très clairement que la chose la plus importante que nous puissions faire en tant que communauté internationale dans les domaines humanitaire, politique et autres, c'est d'appuyer M. Grundberg dans ces efforts extrêmement importants. Je souhaite bonne chance à l'Envoyé spécial.

Cependant, je crains également que l'année 2023 ne soit une autre année extrêmement difficile pour le peuple yéménite. Les besoins humanitaires restent alarmants, tandis que l'économie du pays continue de s'affaiblir et que les services de base ne tiennent qu'à un fil. Parallèlement, l'accès des populations à l'aide humanitaire est entravé, car les organismes d'aide doivent faire face à des conditions de plus en plus difficiles et à un paysage financier peu encourageant.

L'on estime que 21,6 millions de personnes dans tout le Yémen auront besoin d'une aide humanitaire et de services de protection cette année. C'est précisément parce qu'il s'agit d'un pourcentage très élevé de la population totale du pays que l'ONU parle depuis si longtemps de la crise humanitaire au Yémen comme étant la pire que nous connaissons dans le monde. Mais même ce chiffre stupéfiant ne rend pas pleinement compte de la réalité ou de l'ampleur de la souffrance de la population. Il ne rend pas compte des choix impossibles que les parents doivent faire car ils ont du mal à nourrir leurs enfants. Il ne nous raconte pas l'histoire de ces familles dont l'espoir de rentrer chez elles, car même au Yémen, nous avons des déplacés et des réfugiés, s'estompe d'année en année. Et il ne reflète pas la peur des habitants et les risques auxquels ils sont exposés, en particulier les femmes et les filles, lorsqu'ils se livrent à des activités toutes simples, comme aller chercher de l'eau ou se rendre à l'école à pied.

Dans les prochaines semaines, la communauté humanitaire présentera son plan pour l'année à venir afin de répondre à ces besoins. Bien entendu, il importe de savoir que nous ne pouvons pas y arriver seuls. En 2022, grâce à l'appui important des donateurs, les organismes

d'aide ont fourni une assistance vitale à près de 11 millions de personnes chaque mois. Nous y sommes parvenus en dépit de conditions de plus en plus difficiles et d'importants déficits de financement dans un certain nombre de secteurs. En ce début d'année, je demande instamment à la communauté internationale de continuer à soutenir de bonne foi le peuple yéménite en répondant généreusement à l'appel humanitaire et en réduisant les déficits de financement actuels pour ces programmes de subsistance tout aussi vitaux. Nous fournirons notre part d'efforts pour renforcer l'opération d'aide, notamment en intensifiant nos échanges avec toutes les parties au conflit afin de lever les obstacles et en renforçant les mécanismes de surveillance et de responsabilisation, conformément aux recommandations formulées par l'évaluation interinstitutionnelle publiée l'année dernière.

Comme nous l'avons déjà indiqué au Conseil de sécurité, les difficultés d'accès demeurent un obstacle majeur au Yémen. La situation sur ce point est l'une des pires au monde. L'année dernière, les partenaires et organismes humanitaires ont signalé plus de 3 300 problèmes d'accès, soit près de 10 problèmes par jour. Collectivement, ces problèmes, qu'il s'agisse d'être arrêté à un barrage routier, de ne pas être autorisé à entamer un voyage ou de se voir empêché d'emmener le personnel nécessaire lors d'un voyage, ont porté atteinte à la fourniture d'une assistance à plus de 5 millions de personnes. Je le répète, il y a eu 3 300 entraves inutiles à l'accès qui ont nui à 5 millions de personnes.

Les obstacles bureaucratiques sont les difficultés les plus fréquemment signalées, notamment les restrictions aux déplacements du personnel humanitaire et les retards dans l'approbation des visas et des permis de travail. Nous constatons quelques progrès dans les zones contrôlées par Ansar Allah, avec des approbations d'accords relatifs aux projets au cours du mois de décembre. Mais cela ne suffit pas, car les procédures restent extrêmement lourdes.

Nous devons également faire face aux tentatives d'ingérence, qui sont omniprésentes à chaque étape de l'acheminement de l'aide. Cette situation est particulièrement grave dans les zones contrôlées par les houthistes, où les autorités tentent souvent d'imposer certains prestataires, de restreindre les déplacements des travailleurs humanitaires ou d'influencer d'une autre manière les opérations d'aide. Je demande aux dirigeants d'Ansar Allah de lever ces obstacles inutiles et malvenus. Ces difficultés retardent la fourniture d'une aide urgente.

Je suis particulièrement préoccupé par l'imposition d'exigences strictes relatives au *mahram*, principalement

dans les zones contrôlées par les autorités houthistes de facto. Ces restrictions ont de vastes incidences opérationnelles, qui sont franchement inacceptables. Elles empêchent les travailleuses humanitaires yéménites de se déplacer sans un tuteur masculin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Elles freinent l'action de notre personnel. Elles limitent la participation socioéconomique des travailleuses humanitaires. Elles entravent la bonne exécution des programmes en retardant, voire en interrompant, des missions et programmes essentiels. Et elles nous empêchent de plus en plus d'accéder aux personnes les plus vulnérables du Yémen, à savoir les femmes et les filles, comme c'est le cas dans tous les pays touchés par des catastrophes humanitaires. Les femmes et les filles sont toujours touchées de manière disproportionnée par les crises, et encore plus là où la règle du *mahram* est appliquée.

Malgré nos échanges constants avec les autorités houthistes et l'engagement qu'elles ont pris de trouver des solutions, nous n'avons pas encore constaté de changement tangible. Au contraire, les restrictions relatives au *mahram* n'ont fait que se répandre et s'enraciner. Après de nombreux mois de discussions, nous tentons toujours de nous entendre avec les autorités sur une marche à suivre acceptable. Mais chaque jour qui passe sans solution rend ce problème plus aigu et plus urgent.

Par ailleurs, les conditions de sécurité au Yémen restent difficiles pour les opérations humanitaires. Les organisations d'aide ont signalé près de 150 actes de violence contre leur personnel l'année dernière, la grande majorité d'entre eux ayant été commis dans les zones contrôlées par le Gouvernement. Le mois dernier encore, le bureau d'une organisation non gouvernementale humanitaire a été attaqué à Aden. Heureusement, il n'y a pas eu de victimes, mais quelques dommages aux locaux ont été signalés. Deux membres du personnel des Nations Unies sont également toujours détenus à Sanaa, depuis 14 mois, et cinq autres sont toujours portés disparus après avoir été enlevés à Abiyan il y a près d'un an. Voilà le contexte dans lequel le Coordonnateur résident David Gressly et son équipe doivent opérer pour tenter d'améliorer la protection des travailleurs humanitaires.

Les tendances que je décris, à savoir la multiplication des ingérences, des restrictions et de la violence contre nos collègues, ne doivent pas se poursuivre. Les travailleurs humanitaires, y compris les travailleuses yéménites, doivent pouvoir effectuer leur travail en toute sécurité, de manière indépendante et rapide et sans entrave. Se contenter de moins serait un affront aux personnes au service desquelles nous œuvrons. J'appelle

donc toutes les parties au conflit, comme nous le faisons si souvent, à faciliter le passage en toute sécurité, rapide et sans entrave des secours humanitaires à destination de tous les civils qui en ont besoin, et à protéger le personnel et les biens humanitaires, conformément aux obligations qui leur sont faites par le droit international humanitaire. Les membres ont sûrement déjà entendu cet appel, et je suis sûr qu'ils l'entendront à nouveau.

Depuis quelques mois, nous voyons apparaître les signes d'une tension économique croissante entre les parties, qui pourrait être préjudiciable pour la population du Yémen. Nous savons d'expérience que même une détérioration mineure de l'économie yéménite est susceptible d'avoir des répercussions majeures sur des millions de personnes. Malgré une certaine appréciation de la devise l'an dernier, le rial yéménite se négocie actuellement à 1 250 pour un dollar dans les zones tenues par le Gouvernement. Je crois que son cours n'a jamais été aussi bas depuis l'annonce de la trêve au début du mois d'avril. J'exhorte les parties à tout faire pour éviter la moindre action qui risquerait de déstabiliser encore l'économie. Par ailleurs, j'appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts, justement, pour stimuler l'économie du Yémen et rétablir les services de base, sachant qu'il s'agit d'une priorité aussi cruciale que les nombreuses autres pour lesquelles, au sein de la communauté humanitaire, nous nous faisons fort d'agir.

Chaque mois, nous rendons compte au Conseil de la situation humanitaire au Yémen et demandons les moyens de répondre aux besoins de la population, et nous continuerons aussi longtemps qu'il le faudra. Cependant, ce que la population yéménite veut vraiment, ce ne sont pas des séances d'information, avec des gens comme moi et d'autres, sur la situation humanitaire. Elle veut une fin durable au conflit, ce qui me ramène là où j'ai commencé : la nécessité de notre plein appui aux efforts de Hans Grundberg, de son équipe et de tous les États Membres qui soutiennent sa quête dirigée par les Yéménites d'une paix placée sous les auspices des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants, ainsi qu'à leurs équipes, du travail qu'ils continuent d'accomplir pour le peuple yéménite.

Le Royaume-Uni se félicite des efforts déployés par toutes les parties pour tirer parti de la paix relative que nous continuons d'observer. Toutes les avancées sur la voie d'un règlement politique négocié, dirigé par les Yéménites et placé sous les auspices des Nations Unies sont des pas vers la paix durable que les Yéménites sont en droit d'attendre. C'est le seul moyen de remédier à la situation humanitaire, qui reste catastrophique dans l'ensemble du pays. Parallèlement à l'action menée en vue de trouver une solution pérenne au conflit, nous devons nous employer plus résolument encore à améliorer la situation humanitaire immédiate et à éliminer les facteurs à long terme de la crise humanitaire.

Le blocus des houthistes sur les exportations de pétrole a plongé le Gouvernement yéménite dans de graves difficultés économiques. Nous invitons instamment la communauté internationale à prendre toutes les mesures possibles pour en limiter l'incidence et à soutenir le Gouvernement yéménite dans cette période critique. À l'occasion du lancement du plan d'intervention humanitaire à la fin du mois, le Royaume-Uni encourage tous les donateurs, actuels ou potentiels, à ne pas faiblir dans leur détermination à atténuer la souffrance du peuple yéménite. En vue de garantir l'accès à une aide qui peut sauver des vies, nous appelons en outre les autorités du nord et du sud à garantir un accès sans entrave à nos partenaires dans tout le pays. Comme M. Griffiths l'a souligné, les obligations relatives au *mahram* qui ont été instaurées dans le nord ont l'effet strictement inverse. Nous demandons qu'il soit immédiatement mis fin à ces restrictions, qui empêchent les femmes yéménites à la fois d'apporter une aide cruciale et d'y avoir accès, ainsi que de conserver leur emploi.

Enfin, je tiens à exprimer une fois de plus nos préoccupations au sujet des retards concernant l'opération de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER*, que le Royaume-Uni a déjà financée à hauteur de 6 millions de livres. Afin de prévenir une crise entièrement évitable, nous appelons l'ONU et toutes les parties à continuer de travailler ensemble à un rythme soutenu. L'urgence ne doit pas empêcher la rigueur, mais il nous faut trouver des moyens d'éviter de nouveaux retards.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Japon de son leadership comme Président du Conseil de sécurité pour le mois de janvier et lui suis reconnaissant d'avoir convoqué cette première séance d'information mensuelle de l'année sur la situation au Yémen. Je remercie également l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, des informations qu'ils ont fournies.

Le conflit au Yémen a des conséquences dévastatrices sur la population civile. D'après les estimations, en 2023, 17 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire, plus de 60 % de la population aura besoin d'une aide internationale pour survivre, et tous les Yéménites subiront les effets de la détérioration de l'économie et des services publics. L'Équateur rejette les actes de violence perpétrés au cours du dernier trimestre de 2022 par les houthistes, qui s'en sont pris à la vie et la sécurité du personnel des Nations Unies et de la population civile, y compris les enfants, en violation flagrante du droit international humanitaire. L'Équateur condamne le trafic d'armes et les attaques contre les ports maritimes et les infrastructures pétrolières stratégiques et exige la libération du personnel humanitaire et des prisonniers politiques qui sont arbitrairement privés de liberté.

En tant que partisans du programme du Conseil pour les femmes et la paix et la sécurité, nous condamnons les mesures prises par les houthistes qui entravent la libre circulation des femmes et le travail du personnel humanitaire sur le terrain. Comme il en a été question de manière approfondie lors de récentes séances du Conseil, l'adoption de politiques portant atteinte aux droits fondamentaux des femmes revient à porter atteinte à la possibilité de bâtir des sociétés inclusives et pacifiques. De même, nous avons pris note avec préoccupation des conclusions du rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2022/493) en ce qui concerne le nombre toujours élevé d'enfants tués ou grièvement blessés par des restes explosifs de guerre. À cet égard, nous réaffirmons la nécessité d'intensifier considérablement les activités de déminage et l'élimination des engins explosifs improvisés, conformément aux obligations du Yémen en tant que signataire de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

L'Équateur fait observer que, pendant la période où l'accord de trêve était en vigueur, avant son expiration le 2 octobre 2022, les tensions entre les parties étaient moindres et la population civile a connu l'époque la plus calme de ces huit ans de conflit. Il encourage donc l'Envoyé spécial Grundberg à poursuivre ses efforts pour débloquer les négociations entre les houthistes et le Gouvernement yéménite, en vue de renouveler l'accord de trêve pour six mois de plus.

L'Équateur se félicite des progrès concernant le pétrolier *FSO SAFER* et espère que la première phase du transfert de carburant aura lieu comme prévu durant le premier trimestre de 2023.

Le peuple yéménite mérite la paix, la stabilité et le bien-être. L'Équateur se joint à l'appel lancé par le Secrétaire général aux parties pour qu'elles reprennent la voie des négociations en vue de trouver des solutions durables, en utilisant les mécanismes prévus par le Conseil de sécurité, pour mettre en œuvre un cessez-le-feu définitif et entamer un dialogue politique sérieux et transparent.

M. Biang (Gabon) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour leurs exposés édifiants. Nous soutenons leurs travaux sur le terrain. Je me félicite de la participation à cette séance du Représentant permanent du Yémen.

Depuis la fin de la trêve en octobre 2022, une nouvelle phase d'incertitude s'est ouverte, en dépit du calme relatif observé sur le terrain. Mon pays réaffirme la nécessité de parvenir à une nouvelle trêve et demeure convaincu qu'un accord de paix peut être conclu entre les parties. Nous notons avec intérêt l'intense activité diplomatique régionale dans la recherche d'une solution. Nous suivons avec la plus grande attention les pourparlers en cours visant à la reconduction de la trêve dans le pays et appelons toutes les parties prenantes à faire preuve de responsabilité, de souplesse et de compromis en s'engageant de bonne foi dans un dialogue inclusif, franc et constructif, plaçant en son centre le bien des populations yéménites. C'est le lieu pour nous de saluer l'implication de tous les acteurs régionaux dans la recherche d'une issue pour la facilitation des négociations.

Mon pays demeure préoccupé par la situation des enfants, qui, avec les femmes, sont les premières victimes du conflit qui ravage le pays. En effet, selon un communiqué de l'UNICEF publié en décembre dernier, plus de 11 000 enfants ont été tués, mutilés ou blessés au Yémen, et près de 4 000 ont été enrôlés dans les combats que se livrent les belligérants. En outre, nous sommes particulièrement préoccupés par les effets dévastateurs de la malnutrition, notamment dans les provinces de Hajja, de Hodeïda, de Saada et d'Amran. L'hiver accentue également la situation humanitaire des personnes vulnérables, notamment les personnes déplacées. Au moins sept nouveau-nés ont récemment trouvé la mort dans des tentes dans la province centrale de Mareb à cause du froid extrême, ainsi que six autres nouveau-nés dans le camp d'Al-Ma'acher à cause de la pénurie chronique de chauffages et d'abris adéquats. Par ailleurs, nous notons avec regret la persistance des restrictions de mouvements qui continuent d'être imposées aux travailleuses humanitaires, rendant leur environnement opérationnel particulièrement difficile. Nous exhortons donc les parties à garantir un accès sécurisé et sans entrave aux sites d'opération et à respecter le droit international humanitaire.

Nous saluons la contribution supplémentaire de 150 millions de dollars accordée par la Banque mondiale à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin de renforcer la résilience et de faire face à l'insécurité alimentaire croissante au Yémen. Il s'agit précisément d'un soutien accru au projet conjoint de réponse et de résilience de l'ONU sur la sécurité alimentaire au Yémen, qui va permettre d'intensifier la restauration des moyens d'existence ruraux, de stimuler la production alimentaire des ménages et de fournir une aide d'urgence aux ménages yéménites vulnérables. Nous appelons à une plus grande mobilisation de la communauté internationale afin de pallier le déficit de financement pour soutenir l'économie et les services publics du Yémen, notamment les écoles et les hôpitaux. Nous saisissons par ailleurs l'occasion pour rappeler la nécessité d'accélérer les efforts de lutte contre les mines, y compris l'identification, le marquage et le nettoyage des zones dangereuses.

Pour terminer, le Gabon réitère son soutien à l'Envoyé spécial Hans Grundberg pour ses efforts inlassables en faveur de la recherche d'un nouvel accord de trêve et, à terme, d'un règlement pacifique du conflit au Yémen par le dialogue, seul gage de retour à une paix durable, et du bien-être du peuple yéménite.

M. Issahaku (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens avant toute chose à remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de leurs exposés.

Tout d'abord, nous constatons avec regret que les parties ne sont toujours pas parvenues à un accord pour prolonger la trêve, malgré les efforts de médiation déployés par l'Envoyé spécial et d'autres parties prenantes. Dans l'attente d'un nouvel accord de trêve, il est impératif que les parties évitent toute action susceptible de compromettre les conditions de sécurité précaires dans le pays et d'entraîner une escalade de la violence, ce qui aurait des conséquences pour la population civile. C'est pourquoi nous implorons les parties de faire preuve de retenue et de continuer de respecter les termes de la trêve alors que les négociations se poursuivent, afin de trouver un terrain d'entente en vue de son renouvellement. Nous soulignons que les parties doivent s'attacher à préserver les avantages que le peuple yéménite a tirés de la mise en œuvre initiale de l'accord de trêve et du respect tacite continu de ses termes, notamment la réduction sensible des pertes en vies humaines et la reprise des vols commerciaux internationaux à destination et en provenance de Sanaa.

La communauté internationale, en particulier les acteurs de la région ayant une influence sur les parties, doit mettre à profit cette relation pour exhorter les parties à choisir la paix plutôt que la violence, la recherche d'un consensus plutôt que le conflit, la souplesse plutôt que la rigidité et surtout, à revenir à la table des négociations dans un esprit d'ouverture et en étant uniquement guidées par les intérêts suprêmes du peuple yéménite. Les tentatives de réarmement ne serviront pas la cause de la paix. Après près de 10 ans de combats, il est grand temps pour les parties au conflit de s'employer assidûment à conclure un cessez-le-feu à long terme afin de créer les conditions nécessaires à une solution politique négociée. Nous sommes fermement convaincus que la proposition de l'Envoyé spécial tendant à proroger la trêve pour une période de six mois offre une occasion idéale de parvenir à un tel résultat.

Le règlement de la crise humanitaire qui sévit dans le pays reste de la plus haute importance et doit continuer de retenir l'attention de la communauté internationale. Pas moins de 21,6 millions de personnes, un chiffre astronomique, ont besoin d'une aide humanitaire. L'UNICEF a aussi indiqué récemment que près de 11 000 enfants auraient été tués ou blessés au Yémen depuis 2015, et que de nombreux autres risquent de mourir à cause de maladies évitables ou de la famine, ce qui est profondément affligeant. Nous lançons un appel urgent à la communauté des donateurs pour qu'elle renforce son soutien au plan de réponse humanitaire pour le pays afin d'aider à soulager les souffrances des populations touchées.

Les risques posés par les mines et les restes explosifs de guerre au Yémen restent élevés et constituent malheureusement les principales causes de décès et de blessures dans le pays. Il est encore plus choquant d'apprendre que, rien qu'entre juillet et septembre 2022, les mines et les engins non explosés ont fait 164 morts ou blessés dans le pays, dont 74 enfants. Tout en appelant à l'intensification de l'action internationale pour faire face à ce problème, nous demandons la levée immédiate des goulots d'étranglement bureaucratiques et administratifs qui ont entravé les efforts de déminage déployés par l'ONU dans le pays afin d'enrayer cette menace.

Il est regrettable que des obstacles persistent en ce qui concerne l'accès des organisations humanitaires, qui sont par définition impartiales, aux personnes ayant besoin d'aide au Yémen. L'imposition de restrictions administratives et bureaucratiques à la circulation du personnel humanitaire, en particulier le personnel

féminin, a entravé l'acheminement d'une aide humanitaire essentielle à des groupes de la société yéménite. Une telle ingérence dans l'acheminement de l'aide constitue une violation du droit international humanitaire. Nous rappelons aux parties qu'elles ont l'obligation de garantir un accès sans entrave pour la fourniture de l'aide humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin.

Malheureusement, la détérioration des conditions économiques, notamment la dépréciation de la valeur du rial yéménite, le taux élevé d'inflation et la hausse des prix des denrées alimentaires, fait que des produits essentiels et de première nécessité, notamment les produits alimentaires, sont désormais hors de portée pour de nombreux Yéménites. Nous appelons à des mesures d'appui à l'économie yéménite dans le cadre des efforts collectifs visant à répondre aux besoins humanitaires du pays.

Pour terminer, nous appelons une nouvelle fois les parties à placer les intérêts du peuple yéménite au-dessus de tout autre intérêt et à faire les concessions nécessaires alors qu'elles s'efforcent de trouver un terrain d'entente sur les questions litigieuses en vue de renouveler l'accord de trêve.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je souhaite moi aussi commencer par remercier l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths des exposés instructifs et percutants qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Il est clair, d'après ce qu'ont décrit les intervenants, que la situation au Yémen reste désastreuse. Nous saluons l'action menée par l'Envoyé spécial et nous relayons son appel à rétablir la trêve de toute urgence. Nous savons que c'est possible, car nous avons assisté à la signature d'une trêve négociée par l'ONU en avril dernier, qui a été prolongée jusqu'à octobre. Ces six mois ont constitué la plus longue période de calme depuis le début de la guerre, il y a huit ans, et ont apporté un peu de répit et d'espoir à la population yéménite. Bien que la trêve ait expiré, nous nous félicitons que certains éléments de l'accord continuent de tenir et que les hostilités à grande échelle n'aient pas repris.

Néanmoins, la situation demeure précaire. Des épisodes intermittents de violence et de confrontation continuent de se produire. Il est essentiel que toutes les parties s'abstiennent de toute mesure susceptible d'entraîner une escalade ou des affrontements. Malte appelle toutes les parties au conflit, en particulier les houthistes, à s'abstenir d'imposer des revendications maximalistes et à donner la priorité au peuple yéménite. Il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit au

Yémen. Les parties doivent immédiatement reprendre les négociations de bonne foi et œuvrer à l'établissement d'une nouvelle trêve. Cela préparerait le terrain pour de nouveaux efforts en vue de régler le conflit.

Malte est gravement préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire au Yémen. Plus de 21 millions de personnes, soit deux tiers de la population yéménite, ont besoin d'une aide humanitaire. Près de 13 millions d'entre elles sont des enfants, dont beaucoup n'ont rien connu d'autre que les terreurs de la guerre. Au total, 17 millions de personnes devraient connaître une insécurité alimentaire de crise ou pire. Des millions de Yéménites sont déplacés à l'intérieur du pays et n'ont pas accès aux produits de première nécessité. C'est inacceptable d'un point de vue moral et humanitaire, et nous devons collectivement faire davantage pour atténuer la situation.

Nous demandons instamment à toutes les parties au conflit de s'abstenir de toute hostilité susceptible d'aggraver la catastrophe humanitaire et soulignons qu'il leur incombe de respecter pleinement les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Nous appelons les houthistes à ouvrir les routes autour de Taëz et à mettre fin au blocus de la ville, qui cause une souffrance indicible à ses habitants depuis plusieurs années. Il est temps de donner la priorité à la population.

Nous demandons également la mise en œuvre rapide de la première phase du plan facilité par l'ONU visant à vider le pétrolier *FSO SAFER* de son pétrole afin de prévenir une catastrophe environnementale potentielle.

Un processus inclusif menant à un règlement politique dirigé et contrôlé par les Yéménites est le seul moyen de réaliser une paix durable au Yémen. Un tel processus doit faciliter la participation pleine, égale et véritable des femmes, ainsi que celle des jeunes et de la société civile. L'exclusion persistante des femmes des pourparlers de paix et de la politique officielle continue de compromettre les perspectives de réalisation de cette paix. Les femmes jouent un rôle indispensable aux niveaux local et communautaire, et leur participation est essentielle à la réussite du processus politique.

L'espace de plus en plus restreint accordé aux femmes au Yémen, en particulier en raison de la présence exigée d'un *mahram* dans les zones contrôlées par les houthistes, est une source de préoccupation. Les femmes yéménites doivent pouvoir se déplacer librement. Les travailleuses humanitaires doivent être autorisées à circuler sans entrave pour acheminer une aide vitale. Tout ce qui empêche les Yéménites de bénéficier d'une aide cruciale est inacceptable.

Nous renouvelons notre appui total à tous les efforts de paix dirigés par l'ONU, notamment ceux de l'Envoyé spécial Grundberg. Nous incitons toutes les parties au conflit à s'engager en faveur d'un dialogue et d'un compromis véritables et invitons les acteurs régionaux à faire pression dans ce sens. Nous reconnaissons aussi la souplesse et l'approche constructive du Gouvernement yéménite sur les questions clefs et appelons les houthistes à collaborer également dans l'intérêt du peuple yéménite.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Martin Griffiths, de leurs exposés sur l'évolution de la situation politique et humanitaire au Yémen.

Nous continuons de suivre de près la situation dans le pays. L'absence d'escalade militaire marquée démontre sans ambiguïté l'inclination générale des principales forces politiques du Yémen en faveur d'un renouvellement de la trêve. Sa mise en œuvre est toutefois compromise par des accrochages mutuels. Dans ces circonstances, il est extrêmement important de faire preuve de la plus grande retenue et de s'abstenir de toute provocation, notamment de nature militaire, qui pourrait donner lieu à une catastrophe.

Les solutions nécessaires doivent être élaborées dans le cadre d'un processus de négociation inclusif, mené sous les auspices de l'ONU, qui est le seul moyen de parvenir à la paix, en prenant en compte les intérêts légitimes des principaux acteurs politiques. La stabilisation ne peut être obtenue que par un dialogue direct avec le mouvement Ansar Allah, qui fait depuis longtemps partie de la réalité objective de l'équilibre des forces en présence sur les plans militaire et politique. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par toutes les voies possibles pour débloquent le processus de règlement de la question yéménite et ouvrir la voie à la stabilisation.

La communauté internationale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour rétablir la paix au Yémen. Dans le même temps, nous observons de plus en plus de signes indiquant que l'objectif ultime de nos collègues occidentaux n'est pas un règlement global et durable du grand nombre de problèmes auxquels le Yémen est confronté, qui touchent aussi directement les États voisins, mais consiste surtout à garantir l'exportation ininterrompue d'hydrocarbures yéménites vers le marché mondial. Nous considérons qu'une approche aussi opportuniste est extrêmement nuisible à une paix durable dans le pays.

De notre côté, nous continuons à fournir toute l'aide possible en entretenant des contacts avec les autorités officielles et les houthistes. Nous promouvons activement les contacts interyéménites et un dialogue de confiance avec l'Envoyé spécial. Nous exprimons également l'espoir que les efforts de l'Envoyé spécial permettront d'élaborer des propositions constructives, en coordination avec les parties, qui pourraient servir de base non seulement à l'établissement d'une nouvelle trêve, mais aussi au lancement d'un processus politique à part entière et à la mise à jour du cadre juridique en vue du règlement de la question yéménite.

Malheureusement, la situation socioéconomique au Yémen reste extrêmement difficile. Nous soulignons la nécessité de mobiliser la communauté internationale pour venir en aide à tous les Yéménites dans le besoin, sans exception. Il importe également de lever toutes les restrictions à l'acheminement de nourriture, de médicaments et d'autres articles essentiels dans toutes les régions du Yémen et, à terme, de lever complètement le blocus du pays. Nous appelons à poursuivre la coopération avec les institutions financières internationales dans ce domaine, et à faciliter les travaux des organismes compétents des Nations Unies, sans imposer aucune restriction à l'emploi de personnel féminin.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés et des efforts continus qu'ils déploient pour jeter les bases d'un processus de paix global qui améliorera la vie du peuple yéménite.

Si les États-Unis restent préoccupés par la situation au Yémen, il est important de faire le point sur les progrès accomplis. Il y a un an, les combats faisaient rage à l'intérieur du Yémen et les attaques des houthistes menaçaient les civils aux Émirats arabes unis et en Arabie saoudite. Aujourd'hui, un calme relatif continue de régner, les pertes civiles ont considérablement diminué et les éléments clefs de la trêve restent en place. Bien que préoccupés par l'expiration de l'accord de trêve, les États-Unis gardent l'espoir que les parties parviendront à un nouvel accord élargi qui ouvrira la voie à une paix inclusive et durable. Pour ce faire, les houthistes doivent de toute urgence changer de cap et opter pour les négociations plutôt que s'attaquer aux infrastructures économiques du Yémen.

Les attaques terroristes répétées des houthistes contre les ports yéménites et la navigation internationale ont d'importantes répercussions. Ces attaques risquent de

replonger le Yémen dans le conflit, de priver les Yéménites de ressources dont ils ont désespérément besoin et d'aggraver la crise humanitaire. Les attaques des houthistes exercent une pression extraordinaire sur l'économie yéménite et ont porté un coup sévère aux progrès accomplis au prix d'immenses efforts par le Gouvernement pour équilibrer son budget. Elles font augmenter le coût des transports maritimes à destination et en provenance du Yémen, ce qui fait grimper les prix des marchandises pour des familles qui ont déjà du mal à s'en sortir. Elles contrastent fortement avec les déclarations des houthistes selon lesquelles les ressources du Yémen doivent bénéficier à sa population. Au lieu de cela, les frappes des houthistes ont privé le Yémen des dizaines de millions de dollars de devises fortes dont il a besoin chaque mois pour importer de la nourriture et du carburant afin de nourrir sa population et de transporter les biens essentiels. Ces attaques et les souffrances qu'elles causent au peuple yéménite doivent cesser. Les États-Unis espèrent que la communauté internationale continuera de prendre fermement position contre les attaques terroristes des houthistes prenant pour cible l'infrastructure économique du Yémen, surtout en cette période critique.

Malgré le calme actuel, l'Iran continue d'envoyer un flux constant d'armes aux houthistes. Il y a tout juste 10 jours, les États-Unis ont intercepté un boutre transportant plusieurs milliers de fusils d'assaut AK-47 en provenance d'Iran et destinés aux houthistes, ce qui a constitué la troisième interception au cours des derniers mois. Cette ingérence extérieure meurtrière ne peut qu'alimenter la guerre et les souffrances au Yémen, à un moment où les Yéménites appellent les houthistes à négocier pour mettre fin à la guerre.

La meilleure façon pour les houthistes d'atteindre leurs objectifs déclarés de payer les salaires du secteur public, de mettre les ressources du Yémen au service de sa population et d'améliorer la situation humanitaire est de s'asseoir avec les représentants du Gouvernement yéménite, sous les auspices de l'ONU, et de parvenir à un accord politique. Seuls des pourparlers entre les parties yéménites pourront régler la question fondamentale de l'utilisation des ressources du Yémen, et seul un accord politique entre les parties yéménites pourra inverser la terrible crise humanitaire que connaît le Yémen.

Nous nous félicitons de la retenue dont fait preuve le Gouvernement yéménite et de son action constante en faveur de la paix. L'appui continu du Gouvernement aux éléments de la trêve, y compris la facilitation des importations de carburant et le maintien des vols commerciaux au départ de Sanaa, illustre les efforts déployés par

le Gouvernement pour soulager les souffrances des Yéménites. Nous saluons également la création d'une équipe de négociation politique, preuve manifeste que le Gouvernement est prêt à régler le conflit, et nous espérons que cette équipe pourra intensifier ses échanges avec l'Envoyé spécial.

Sur le plan humanitaire, les États-Unis restent préoccupés par les informations faisant état d'importantes difficultés d'accès pour les opérations d'aide, dont nous venons d'être informés. Nous appuyons les efforts déployés par l'ONU pour relever ces défis et nous exhortons les parties, en particulier les houthistes, à permettre la fourniture de l'aide, conformément aux principes humanitaires. Nous demandons également la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel local de l'ONU et des États-Unis détenus, dont beaucoup le sont depuis plus d'un an et méritent d'être réunis avec leur famille.

Nous restons préoccupés par les atteintes qui auraient été commises contre des migrants à la frontière avec l'Arabie saoudite. Nous exhortons toutes les parties à permettre aux enquêteurs de l'ONU d'accéder aux deux côtés de la frontière afin de mener une enquête approfondie sur ces allégations.

Enfin, les États-Unis prennent note des importants travaux entrepris pour faire face à la situation critique posée par le pétrolier *FSO SAFER*. Les donateurs se sont réunis pour éviter une catastrophe écologique et économique. Comme d'autres l'ont fait, nous exhortons l'ONU à adopter une approche prospective et à examiner les solutions créatives disponibles pour mettre en œuvre ce projet. Plus nous attendons, plus le risque d'une marée noire catastrophique augmente. Nous restons déterminés à contribuer au règlement de la situation et soulignons que nous attendons de l'ONU qu'elle accélère la mise en œuvre du projet.

Enfin, 2023 offre une occasion unique d'instaurer la paix. Les États-Unis et la communauté internationale sont prêts à appuyer un processus de paix et de relèvement. Cependant, ce sont les Yéménites eux-mêmes qui doivent choisir la paix. Nous appelons les houthistes à s'engager de bonne foi, à saisir ce moment unique de calme relatif et à choisir la paix et un avenir meilleur plutôt que davantage de guerre et de souffrance.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés, et je souhaite la bienvenue aux représentants du Yémen et de l'Arabie saoudite à la présente séance.

En 2022, la trêve a donné au peuple yéménite l'espoir d'une paix et de bénéfices tangibles et a présenté une rare occasion de régler la situation dans le pays. La situation actuelle est globalement stable, mais le statu quo de ni guerre ni paix n'est pas viable et les chances de parvenir à la paix ne resteront pas présentes éternellement. Toutes les parties concernées doivent agir avec un sentiment d'urgence et accélérer le dialogue et les négociations. La communauté internationale doit apporter une aide plus constructive.

Premièrement, la communauté internationale doit rester attachée à l'objectif global d'un règlement politique. Les parties au conflit, en particulier les houthistes, doivent s'abstenir de toute action susceptible de saper la confiance mutuelle et de compromettre l'atmosphère positive des pourparlers de paix. Elles doivent faire preuve d'une volonté politique claire et définir des attentes raisonnables en ce qui concerne les questions liées à ces sujets. La Chine accueille avec satisfaction et soutient les bons offices de l'Envoyé spécial Grundberg et les efforts de médiation entrepris par Oman. Les membres du Conseil doivent rester unis, œuvrer de concert pour faciliter les pourparlers de paix et mobiliser toutes les parties pour qu'elles dialoguent activement afin de sortir le processus politique yéménite de l'impasse dès que possible.

Deuxièmement, la communauté internationale doit améliorer la situation humanitaire qui affecte le peuple yéménite, lequel subit les conséquences de huit années de conflit. Le Yémen est confronté à la pire crise humanitaire inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon les estimations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, environ 21,6 millions de personnes au Yémen auront besoin d'une assistance humanitaire cette année. La Chine se félicite de la fourniture par l'Arabie saoudite d'une aide alimentaire aux populations les plus pauvres du Yémen. La communauté internationale doit intensifier son aide humanitaire et son aide au développement au Yémen et travailler collectivement pour aider le pays à améliorer sa situation humanitaire. Nous appelons toutes les parties au Yémen à permettre l'accès humanitaire nécessaire et à assurer la sécurité des travailleurs humanitaires. Le bien-être du peuple yéménite reste une priorité absolue. Le mois dernier, lors du premier sommet entre la Chine et les États arabes, le Président Xi Jinping a proposé huit grandes actions communes couvrant huit domaines de coopération : le développement, la sécurité alimentaire, la santé, l'innovation verte, la sécurité énergétique, le dialogue entre les civilisations, le développement de la jeunesse, et la sécurité et la stabilité. La Chine prévoit d'accroître l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction qu'elle fournit aux pays arabes, notamment au Yémen.

Troisièmement, la communauté internationale doit créer un environnement régional favorable. La situation au Yémen a d'importantes répercussions sur les conditions de sécurité dans la région du Golfe, où tous les pays aspirent à la paix plutôt qu'à la guerre. La Chine continue d'appuyer fermement les efforts que déploient les pays de la région pour protéger la sécurité nationale. Nous saluons les efforts qu'ils consentent pour trouver une solution politique à la situation au Yémen et nous encourageons les pays ayant une influence sur la situation au Yémen à fournir une aide constructive. Un environnement régional stable contribuera à régler la situation au Yémen. La Chine encourage les pays du Golfe à régler leurs différends par le dialogue et à construire ensemble la confiance mutuelle et la sécurité.

M^{me} Neves Moreira (Brésil) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés détaillés et instructifs sur la situation au Yémen. Nous souhaitons également la bienvenue aux représentants du Yémen et de l'Arabie saoudite à la présente séance et attendons avec intérêt leurs points de vue sur la question qui nous occupe.

Après huit longues années de guerre civile, le Gouvernement yéménite légitime et la milice houthiste ont convenu en avril dernier d'un cessez-le-feu global de deux mois. Peu de temps après, une nouvelle instance dirigeante a vu le jour au Yémen : le Conseil présidentiel. Tandis que les négociations se poursuivaient, le répit tant attendu dans le conflit a apporté une série d'avantages au pays, notamment une importante diminution des déplacements, la reprise des vols commerciaux au départ et à destination de l'aéroport international de Sanaa et le retour des pétroliers dans le port de Hodeïda. Malgré des doutes considérables quant au respect du cessez-le-feu, l'accord a été renouvelé deux fois et a permis de porter le nombre de victimes de la guerre à son plus faible niveau depuis le début de 2015. En fait, même après sa regrettable expiration officielle en octobre, le cessez-le-feu continue de profiter à la population yéménite qui souffre depuis longtemps.

Comme l'a indiqué l'Envoyé spécial Grundberg, les effets à long terme du cessez-le-feu représentent une occasion unique de parvenir à un règlement politique que les parties ne doivent pas laisser passer. Ne pas saisir cette occasion reviendrait à aggraver les souffrances des hommes, des femmes et des enfants yéménites. Même en l'absence d'hostilités à grande échelle, le maintien du statu quo entrave le développement et prolonge la grave

crise humanitaire que connaît le pays. Renouvelons notre détermination à nous écarter de cette voie et à contribuer à l'avènement d'une nouvelle ère pour tous les Yéménites.

Des centaines de milliers de personnes ont déjà perdu la vie. En outre, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, quelque 20 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2023. Les conditions économiques ont exacerbé une crise d'insécurité alimentaire déjà alarmante dans le pays, ce qui a encore aggravé la situation en matière de sécurité. Nous exhortons toutes les parties à honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et à s'abstenir de toute mesure susceptible de compromettre la fourniture de l'aide humanitaire.

Le Brésil réaffirme son soutien indéfectible aux efforts déployés par l'Envoyé spécial Grundberg en faveur d'un règlement durable du conflit. Le Brésil est favorable à un accord de cessez-le-feu au Yémen, qui permettra de lancer un processus politique global, sous les auspices de l'ONU et avec la participation des groupes yéménites concernés. Nous exhortons les parties au conflit à faire preuve de la souplesse nécessaire et à s'engager dans un dialogue constructif et sérieux, sans conditions préalables, pour ouvrir la voie à un avenir de paix, de stabilité et de développement au Yémen.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leur travail acharné et de leurs exposés de ce jour.

Depuis le début du mois d'octobre 2022, les membres du Conseil de sécurité ont appelé au renouvellement, à la prorogation et à l'élargissement de la trêve, et nous regrettons profondément que cet appel n'ait pas été entendu par tous. La stratégie d'obstruction des houthistes et leurs exigences déraisonnables ont entravé le renouvellement de la trêve. Nous appelons les houthistes à se mobiliser de bonne foi en faveur de la prorogation de la trêve et d'un cessez-le-feu durable en vue de parvenir à une solution politique durable au conflit, dans le cadre d'un processus dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Nous saluons les efforts déployés par les acteurs mondiaux et régionaux, tels que l'Arabie saoudite et Oman, ainsi que par le Gouvernement yéménite pour renouveler la trêve. Nous remercions une nouvelle fois l'Envoyé spécial Grundberg de son travail et nous appuyons pleinement les efforts qu'il déploie pour amener les parties à trouver une solution durable.

La douleur et les souffrances persistantes du peuple yéménite sont inacceptables, et nous appelons les parties, en particulier les houthistes, à mettre fin aux

hostilités et à permettre aux travailleurs humanitaires d'apporter une aide vitale aux personnes qui en ont désespérément besoin. Nous déplorons et condamnons toutes les restrictions qui empêchent les travailleurs humanitaires de s'acquitter de leur mission cruciale, et nous sommes vivement préoccupés par l'obligation imposée aux travailleuses humanitaires d'être accompagnées d'un chaperon de sexe masculin. Nous appelons une nouvelle fois les houthistes à mettre fin à cette pratique discriminatoire à l'encontre des femmes et à les laisser exercer leurs fonctions, en ce moment où deux Yéménites sur trois ont un besoin urgent d'assistance.

Les 12 millions d'enfants qui n'ont pas accès à la nourriture, à l'eau et à une assistance médicale font également partie des personnes dont la survie dépend de l'aide humanitaire. Toute tentative visant à empêcher la fourniture d'une aide humanitaire aux enfants est inhumaine, et leur malnutrition reste un grave problème humanitaire au Yémen.

Nous nous associons également à l'appel lancé en faveur de la libération immédiate de tous les membres du personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales et d'autres civils, ainsi que des personnes travaillant pour les États-Unis d'Amérique, qui ont été placés en détention par le Yémen.

Nous sommes très préoccupés par les attaques terroristes perpétrées par les houthistes contre la navigation internationale et les infrastructures portuaires, que nous condamnons. Nous déplorons la guerre économique à laquelle ils se livrent, qui aggrave encore les difficultés économiques des Yéménites et retarde le relèvement du pays. Les violations de l'embargo sur les armes par les houthistes sont également très préoccupantes. La récente saisie de fusils acheminés en contrebande par l'Iran à destination du Yémen constitue non seulement une violation grave de la résolution 2216 (2015), mais vient aussi nous rappeler les activités malveillantes menées par l'Iran dans la région et la détermination des houthistes à prolonger le conflit.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer une fois de plus notre soutien à l'Envoyé spécial Grundberg et à ses efforts en vue du renouvellement de la trêve.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Hans Grundberg et M. Martin Griffiths de leurs exposés détaillés et salue la participation des représentants du Yémen et du Royaume d'Arabie saoudite à la présente séance.

Malgré la fin de la trêve et les difficultés rencontrées sur la voie politique en raison du comportement et des atermoiements des houthistes, la communauté

internationale et l'ensemble du peuple yéménite sont déterminés à mettre fin à cette guerre interminable et aux souffrances prolongées du peuple yéménite frère. Par conséquent, nous réaffirmons notre appui à tous les efforts diplomatiques déployés en vue de parvenir à un accord de cessez-le-feu permanent et de mettre en œuvre des mesures de confiance supplémentaires sur les plans économique et humanitaire, ce qui permettra à toutes les parties au Yémen d'entamer un processus de dialogue et de trouver une solution politique globale. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'attitude positive du Conseil présidentiel et de ses efforts pour instaurer la stabilité dans tout le pays. Nous exprimons également notre ferme appui au rôle important joué par le Royaume d'Arabie saoudite pour mettre fin à la crise au Yémen. Nous saluons également les efforts de médiation déployés par le Sultanat d'Oman.

Pour instaurer la sécurité et la stabilité au Yémen, il faut que les milices houthistes renoncent à leurs activités terroristes et à leurs desseins destructeurs. La longue liste des violations commises par les houthistes contre le peuple yéménite comprend une longue série de répressions, ainsi que des actes d'intimidation, des meurtres et des disparitions forcées. En outre, les houthistes continuent de recruter des enfants et de les endoctriner avec des idéologies extrémistes et violentes, et de maltraiter les femmes.

Face au rejet répété des houthistes des propositions de renouvellement de la trêve, le Conseil de sécurité doit adopter une position plus ferme pour les dissuader de poursuivre leur escalade militaire, que nous condamnons fermement, et les contraindre à répondre sérieusement aux initiatives de l'ONU et de la région visant à mettre fin à la guerre. Cela passe notamment par l'adoption par le Conseil de mesures visant à faire respecter l'embargo sur les armes imposé à la milice terroriste houthiste. Nous exprimons une nouvelle fois notre profonde inquiétude quant aux violations continues de l'embargo sur les armes, qui constituent une menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Nous avons récemment appris qu'un certain nombre de cargaisons destinées aux houthistes avaient été saisies en cours de transit : elles contenaient des armes, des munitions et des matières explosibles, ainsi que des composants de missiles et de drones aériens pouvant être utilisés pour lancer des attaques transfrontalières. Nous répétons que toute attaque de ce groupe contre les pays voisins sera sévèrement sanctionnée par la coalition arabe.

Sur le plan humanitaire, nous soulignons l'importance de maintenir le calme et de mettre à profit les progrès réalisés pendant la trêve. La milice houthiste

doit mettre fin à sa guerre économique, qui porte atteinte aux intérêts économiques du Yémen, et lever toutes les restrictions imposées aux travailleurs humanitaires, en particulier aux femmes. Les Émirats arabes unis poursuivront leur action humanitaire pour faire progresser l'économie yéménite et améliorer la prestation des services de santé et d'éducation dans tout le pays.

Pour terminer, à l'aube d'une nouvelle année, nous espérons que 2023 ouvrira la voie à la paix au Yémen et au relèvement de son économie, ce qui permettra au peuple yéménite frère de mettre son énergie et ses capacités au service du développement durable et de garantir un avenir prospère aux générations futures.

M. Olmeido (France) : Je remercie Hans Grundberg et Martin Griffiths pour leurs exposés. Je salue également la présence parmi nous des représentants du Yémen et de l'Arabie saoudite.

J'aurai pour ma part trois messages. Le premier message, c'est que le Conseil de sécurité doit tout faire pour éviter une reprise des hostilités sur le terrain. La rupture de la trêve a créé une instabilité durable. La situation est fragile et peut se détériorer rapidement si les parties décident de reprendre les hostilités. Or, huit ans de conflit au Yémen ont montré que l'option militaire n'était pas une solution. Nous appelons donc toutes les parties, y compris les houthistes, à la retenue, et à ne pas céder à la tentation de la violence. Les acteurs de ce conflit doivent faire preuve de responsabilité. Tout nouvel affrontement ne fera qu'accroître davantage la souffrance de la population. La France condamne par ailleurs la stratégie houthiste visant à étouffer économiquement le Gouvernement yéménite.

Deuxième point, il est aussi de notre responsabilité de préserver l'espace humanitaire qui subit de graves atteintes, comme l'a rappelé Martin Griffiths. La vie des Yéménites en dépend. Alors que les besoins en aide humanitaire demeurent importants, il faut garantir un plein accès humanitaire et de meilleures conditions de travail aux acteurs humanitaires. Nous réitérons nos vives préoccupations concernant les restrictions imposées aux personnels onusiens et humanitaires. Nous sommes plus particulièrement préoccupés par l'imposition de tuteurs masculins, qui a été mentionnée par plusieurs d'entre nous. Les houthistes doivent respecter les femmes engagées dans les organisations non gouvernementales, cesser leurs intimidations vis-à-vis des travailleuses humanitaires et libérer, immédiatement et sans condition, le personnel des Nations Unies et les membres du personnel humanitaire qui sont retenus.

Concernant le pétrolier *FSO SAFER*, la France est fière d'annoncer une contribution supplémentaire de 1 million d'euros au plan de sauvetage piloté par l'ONU ; cela portera notre contribution totale à 2,26 millions d'euros. Nous espérons que la première phase du plan pourra être rapidement mise en œuvre, afin d'éviter une catastrophe écologique. Nous appelons aussi les houthistes, qui contrôlent actuellement ce navire, à pleinement coopérer avec l'ONU pour la mise en œuvre du plan de sauvetage.

Troisième et dernier point, nous voudrions exprimer tout notre soutien aux efforts de l'Envoyé spécial pour éviter une reprise des hostilités et favoriser le dialogue entre les différents acteurs yéménites et régionaux. La France rappelle son attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale du Yémen. Nous réaffirmons notre soutien au Gouvernement yéménite qui, dans des conditions difficiles, s'efforce de répondre aux attentes de la population.

La France appelle les parties prenantes, en premier lieu les houthistes, à s'engager sans délai et de bonne foi dans un processus politique de sortie de crise. Nous saluons l'implication constructive de certains acteurs régionaux dans la médiation, notamment le Sultanat d'Oman. Il est essentiel que tous ces efforts de médiation soient menés en parfaite coordination avec ceux de l'Envoyé spécial.

La France appelle les houthistes à changer de cap et à penser aux intérêts de la population yéménite plutôt qu'à leurs propres ambitions. Elle prend note des pourparlers en cours et appelle les houthistes à s'engager pleinement et de bonne foi dans la médiation de l'Envoyé spécial, qui a fait spécialement le déplacement à Sanaa. Nous les appelons aussi à avancer vers un cessez-le-feu durable et un processus politique entre Yéménites.

Enfin, la France réitère l'importance de la participation des femmes yéménites au processus de paix et à la prise de décisions concernant l'avenir politique de leur pays. Nous poursuivons notre engagement aux côtés de l'Envoyé spécial pour mettre un terme à ce conflit.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique remercie l'Envoyé spécial, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint, M. Martin Griffiths, de leurs exposés et du travail laborieux qu'ils ont accompli.

En ce début d'année, nous encourageons vivement les efforts en cours visant à rétablir la trêve entre les autorités yéménites et les houthistes. Nous appelons de nos vœux la consolidation constante des avantages tangibles que l'arrêt des combats a apportés au peuple yéménite. Nous estimons qu'il est essentiel que le Conseil

de sécurité soutienne ces efforts en vue d'un règlement politique du conflit qui puisse aboutir à une paix et une stabilité durables dans le pays. À ce stade, nous sommes particulièrement préoccupés par la tragédie humanitaire sans équivalent, par la menace constante qui pèse sur la libre circulation des marchandises dans l'un des centres névralgiques de la navigation internationale, et par la possibilité que les terroristes et les extrémistes trouvent un sanctuaire dans ce pays en raison du conflit.

Le Mozambique s'associe aux voix des membres du Conseil qui condamnent dans les termes les plus forts possibles la poursuite des violences contre le personnel humanitaire et les restrictions imposées aux activités et opérations humanitaires. Nous demandons la libération immédiate de tous les travailleurs humanitaires retenus en captivité. De plus, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de la poursuite du recrutement d'enfants comme combattants, ainsi que de l'utilisation généralisée et aveugle de mines terrestres et de munitions non explosées, qui font de nombreuses victimes parmi les civils, principalement des femmes et des enfants. Nous souhaitons rappeler aux parties concernées les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Le Mozambique estime que le risque qu'une guerre totale reprenne est encore élevé. Nous pensons qu'il ne faut ménager aucun effort pour éviter une telle évolution.

Nous nous faisons l'écho des exhortations à une réponse urgente et généreuse de la communauté internationale à l'appel humanitaire de l'ONU pour le Yémen. Nous saluons en particulier l'ouverture et la volonté du Gouvernement yéménite de trouver une solution négociée au conflit. Nous réaffirmons notre soutien ferme au rôle important que joue l'Envoyé spécial dans ce processus.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour leurs exposés et encore beaucoup plus pour leurs efforts en faveur de la paix et de la protection des civils au Yémen.

En ce début d'année, les Yéménites subissent une nouvelle fois les effets d'une inflation galopante et des niveaux d'insécurité alimentaire élevés, aggravés par des mesures économiques toujours plus virulentes mises en place par les parties au conflit. Leurs moyens de subsistance ont été détruits par une sécheresse et des inondations dévastatrices, deux phénomènes exacerbés par les changements climatiques. En outre, les Yéménites ne disposent que d'un accès restreint aux services de base, accroissant leurs besoins humanitaires et aggravant la situation des droits humains dans le pays.

La trêve a apporté un répit nécessaire pour la population civile. Nous faisons écho aux appels du Secrétaire général et du Haut-Commissaire pour les droits de l'homme aux parties au conflit pour qu'elles rétablissent une trêve formelle et œuvrent en faveur d'un règlement négocié du conflit. Selon leur expression, il est temps de « choisir la paix pour de bon ».

La Suisse est d'avis que les éléments suivants doivent faire partie de ce choix pour la paix. Premièrement, Nous saluons le fait qu'une trêve de facto continue en grande partie d'être respectée. Nous appelons les parties à poursuivre le dialogue de bonne foi et à faire preuve de retenue. L'objectif à plus long terme d'un règlement politique intra-yéménite auquel toute la société participe et qui inclut les voix des femmes et des groupes marginalisés doit rester au centre des efforts de paix. Nous saluons les différents dialogues en cours et soulignons notamment l'engagement du Sultanat d'Oman. Il est important que tous ces dialogues s'alignent sur les efforts de l'Envoyé spécial de l'ONU, auquel nous exprimons ici notre plein soutien.

Deuxièmement, l'assistance humanitaire doit être guidée par les besoins de la population touchée et faire abstraction de toute considération politique. Actuellement, l'environnement opérationnel pour les acteurs, et surtout les actrices, humanitaires devient de plus en plus restrictif. Or, un accès humanitaire rapide et sans entrave doit être garanti partout dans le pays et par toutes les parties au conflit. Tout le personnel humanitaire, tant les femmes que les hommes, doit être autorisé à se déplacer afin de distribuer des biens ou des services au bénéfice de la population la plus touchée. Nous rappelons également la nécessité de limiter au maximum les restrictions bureaucratiques, comme les délais dans l'approbation des visas ou des permis de travail, dès lors que celles-ci empêchent une réponse efficace et conforme aux principes humanitaires.

Troisièmement, nous avons une obligation de protéger les enfants, qui sont particulièrement touchés par ce conflit. Nombre d'entre eux sont victimes de restes explosifs de guerre, mais aussi privés de scolarisation et recrutés pour les efforts de guerre. Nous exhortons ainsi toutes les parties au conflit à protéger le bien-être des enfants, à les libérer immédiatement de leurs rangs et à se conformer à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits humains. Nous les appelons à mettre en œuvre les plans d'action signés et leurs engagements concernant les enfants dans les conflits armés. En outre, face à la prévalence des menaces liées aux mines et aux

restes explosifs de guerre, nous soulignons l'importance d'autoriser l'importation du matériel indispensable pour le déminage humanitaire, et nous invitons la communauté internationale à se mobiliser pour pallier les financements manquants.

Enfin, s'agissant du pétrolier *FSO SAFER*, la Suisse appelle à une mise en œuvre rapide de la première phase du plan de sauvetage. Les efforts pour éviter une catastrophe écologique en mer Rouge doivent être redoublés.

Le Conseil l'a réaffirmé à de nombreuses reprises : la trêve doit être formellement rétablie et élargie à un cessez-le-feu permanent. Il s'agit d'une étape essentielle en vue d'une paix durable au Yémen. La Suisse réitère ce message aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je tiens à remercier de leurs exposés d'aujourd'hui l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths. Le Japon salue les efforts dévoués que continue de déployer M. Grundberg pour instaurer la paix au Yémen.

La stabilité au Yémen est essentielle non seulement pour la paix et la stabilité dans l'ensemble du Moyen-Orient, mais aussi pour la sécurité des couloirs de navigation adjacents, qui est directement liée à celle des chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris pour l'énergie. Dans ce contexte, nous sommes profondément préoccupés par l'instabilité des conditions de sécurité au Yémen, qui a été exacerbée par les attaques des houthistes contre le terminal pétrolier de Dabba et le port maritime de Qanaa en octobre et novembre derniers.

Nous nous félicitons du fait que le Gouvernement yéménite et les pays de la région, notamment le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Sultanat d'Oman, déploient des efforts concertés pour renouveler la trêve entre les parties au conflit. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Une solution politique passant par le dialogue est la seule option. Nous appuyons vigoureusement les efforts actuellement déployés par l'Envoyé spécial, les parties concernées et la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, et nous espérons que ces échanges aboutiront à un processus de paix concret.

Le Japon appelle les parties concernées, en particulier les houthistes, à prendre les mesures qui s'imposent pour renouveler la trêve au Yémen, ouvrant ainsi la voie à des pourparlers constructifs en vue de parvenir à une paix durable. Le conflit qui fait rage depuis longtemps au Yémen a provoqué la pire crise humanitaire au monde. Pour répondre aux besoins urgents des personnes en détresse, le Japon, grand pays donateur, fournit une aide humanitaire au Yémen, en coopération avec des organisations internationales. Nous félicitons l'ONU et tous les travailleurs humanitaires au Yémen, hommes et femmes, de leurs efforts inlassables pour apporter une aide malgré des conditions extrêmement difficiles. Toutes les parties concernées doivent veiller à ce que les activités humanitaires soient menées sans entraves.

Cette année, le Japon continuera à appuyer la population yéménite en fournissant une assistance humanitaire supplémentaire, y compris une aide au plan de l'ONU pour le pétrolier *FSO SAFER*, car nous pensons qu'il est impératif d'empêcher le déclenchement d'une catastrophe humanitaire et environnementale dans la région.

Toutefois, la fourniture d'une aide humanitaire ne suffit pas à elle seule à instaurer la paix et la stabilité au Yémen. Il importe également de créer un environnement dans lequel la population yéménite, y compris les femmes, peut participer à l'activité économique. À cette fin, nous pensons que l'aide que nous fournissons pour renforcer les fonctions du port d'Aden doit jouer un rôle important dans la reconstruction de l'économie. Nous pensons également que notre programme de renforcement des capacités à l'intention des fonctionnaires du Gouvernement yéménite peut contribuer au relèvement économique du Yémen, qui est indispensable pour une paix à long terme.

Pour terminer, je voudrais assurer au Conseil que le Japon demeure déterminé à poursuivre ses efforts, en coopération avec l'ONU et les pays concernés, pour instaurer la paix et la stabilité au Yémen.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et à vous exprimer mes sincères vœux de succès dans vos fonctions, ainsi qu'à remercier votre prédécesseure, la Représentante permanente de l'Inde, de sa présidence fructueuse le mois dernier. Je saisis également cette occasion pour exprimer notre gratitude et nos remerciements à l'Inde, au Kenya,

à l'Irlande, au Mexique et à la Norvège pour le rôle qu'ils ont joué durant leur mandat au Conseil de sécurité, et pour adresser nos sincères vœux de succès au Japon, au Mozambique, à l'Équateur, à la Suisse et à Malte durant leur mandat au Conseil, qui débute ce mois-ci. Je remercie également de leurs exposés M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Plus de trois mois se sont écoulés depuis que les milices houthistes ont refusé de renouveler et d'étendre la trêve, qui visait à atténuer les souffrances humaines du peuple yéménite. Malgré le fait que le Gouvernement yéménite, sous la direction du Conseil présidentiel, continue de faire preuve d'une souplesse absolue pour atténuer la souffrance humaine, en continuant à faciliter les vols commerciaux à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa et en permettant aux pétroliers d'atteindre le port de Hodeïda, les milices houthistes continuent d'aggraver l'ampleur de la souffrance humaine des Yéménites en manipulant le marché noir, en entravant le travail des banques et des institutions financières et en créant une économie parallèle en empêchant la circulation de la monnaie nationale dans les zones qu'elles contrôlent. Le plus dangereux, c'est l'entêtement de ces milices terroristes à rejeter l'option de la paix et à s'efforcer d'attiser la violence et de ramener le conflit à la case départ par leur escalade terroriste qui vise les civils, les déplacés et les capacités de la population yéménite.

Au cours des derniers mois, mon gouvernement s'est adressé à la présidence du Conseil pour lui faire part des violations flagrantes commises par les milices houthistes, de la persistance de leurs attaques terroristes contre les ports et les installations économiques, et de leurs menaces explicites contre des États Membres de l'ONU. Certes, mon gouvernement se félicite du fait que le Conseil s'est exprimé d'une seule voix, dans une déclaration à la presse, pour condamner l'attaque terroriste commise par les houthistes le 21 octobre 2022, mais les déclarations ne suffisent plus et le Conseil doit faire montre d'un plus grand attachement à la paix au Yémen en utilisant tous les moyens de pression contre les milices terroristes houthistes et contre le régime iranien qui les appuie.

Le Conseil présidentiel réaffirme son attachement à l'option de la paix et appuie les efforts déployés par l'ONU pour mettre fin au conflit et instaurer une paix durable, sur la base des termes de référence du règlement politique au Yémen, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil

de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Toutefois, la paix ne peut être obtenue sans un véritable partenaire qui renonce à l'option de la guerre et croie en l'égalité de droits pour tous les Yéménites, et qui renonce à la violence comme moyen d'imposer son programme politique. Nos nombreuses expériences avec ces milices, dont les dernières en date consistent dans les efforts déployés en vue d'une trêve, prouvent clairement au monde ce contre quoi le Gouvernement yéménite met en garde depuis longtemps, à savoir que les milices houthistes n'ont malheureusement aucun désir de paix. Ce qu'elles cherchent au contraire c'est à exploiter les efforts de l'ONU pour qu'ils servent de couverture à leurs menées terroristes contre les civils et les installations civiles au Yémen et dans la région, menaçant les transports maritimes internationaux et se soustrayant à toutes les demandes dans le cadre des initiatives de paix. Tout cela fait que le Conseil et l'ONU doivent trouver une nouvelle manière d'aborder le processus de paix.

Au vu de la procrastination, des menaces et de la tendance à la dérobade qui caractérisent l'attitude des milices houthistes, l'approche adoptée par le passé n'a rien apporté d'autre aux Yéménites qu'un resserrement de la main houthiste autour de leur cou et une prolongation du conflit, permettant dans le même temps aux milices de saper tout le travail mené en faveur de la paix. La crise humanitaire, économique et sociale s'est ainsi creusée, tandis que les houthistes continuent de laver le cerveau de millions d'enfants dans de prétendus camps d'été, pour les recruter et les forcer à rejoindre les lignes de front.

Les houthistes violent également les droits des femmes yéménites, qu'ils agressent en ayant notamment recours à la violence sexuelle pour les faire taire. Tout comme les Talibans, ce qui n'est guère surprenant, les milices houthistes imposent le système du *mahram* et privent les femmes yéménites de leur droit à l'éducation et de celui de participer à la vie publique, à un moment où l'importance du rôle et de la participation des femmes à tous les niveaux, y compris dans la fourniture d'une aide humanitaire et dans le processus politique, est manifeste.

Tous les efforts du Conseil et de l'ONU resteront insuffisants tant que le régime iranien voyou interfèrera dans les affaires intérieures de mon pays. Ce régime continue d'aider les milices houthistes à perpétuer la guerre, à ôter la vie à des milliers de Yéménites et à mettre en péril la paix et la sécurité internationales. Il continue aussi de leur faire parvenir des armes et des technologies militaires, notamment des missiles balistiques et des drones, en violation flagrante des résolutions internationales, en particulier les résolutions 2216 (2015) et 2624 (2022) du Conseil de sécurité.

Les navires interceptés depuis la fin de la trêve qui transportaient des armes iraniennes à destination du Yémen, dont l'un avait à son bord plus de 50 tonnes de munitions, des détonateurs et du propergol, un autre, des quantités de combustible pour missiles et de matières explosives, et un autre encore, 2116 fusils d'assaut, faisaient tous route vers les milices houthistes. Le régime de Téhéran multiplie les opérations de contrebande d'armes dans la perspective d'un nouveau cycle de conflit au Yémen. Par conséquent, nous appelons le Conseil à assumer ses responsabilités au titre du maintien de la paix et de la sécurité internationales et régionales en portant un coup d'arrêt à ce comportement destructeur, par lequel le régime iranien compte se soustraire à ses responsabilités intérieures et se dérober aux revendications du peuple iranien, tout en perturbant la sécurité et la stabilité de la région en appuyant des milices terroristes.

Ces dernières années, la guerre a détruit les villes et la campagne du Yémen, anéanti les moyens de subsistance et transformé le pays en plaque tournante de la violence, dans le but de faire de mon pays un tremplin pour menacer la sécurité de la région et du monde. Au vu des attaques répétées et des actes terroristes des milices houthistes contre le peuple yéménite et les pays voisins, le Conseil national de défense a décidé de les désigner comme organisation terroriste, mesure qui suppose que le Conseil de sécurité et la communauté internationale aillent au-delà de la simple condamnation de ces actes terroristes pour passer à une action collective destinée à les décourager en inscrivant les milices houthistes sur la liste des groupes terroristes du Conseil de sécurité, comme moyen de pression pour les faire revenir sur la voie de la paix et au processus politique, en particulier depuis que l'adoption de la résolution 2664 (2022) a permis de dissiper toutes les inquiétudes au sujet de l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le Gouvernement yéménite apprécie à leur juste valeur les efforts dirigés par l'ONU pour atténuer l'ampleur de la souffrance humaine exacerbée par les attaques terroristes des houthistes contre les installations pétrolières et économiques, attaques qui visent à priver le pays des recettes nécessaires pour verser les salaires et fournir les services essentiels.

En outre, les complications que les milices houthistes infligent à la situation économique en empêchant la circulation de la devise nationale dans les zones qu'elles contrôlent ont pour effet d'accroître le nombre de Yéménites qui dépendent totalement ou partiellement de l'aide humanitaire. Nous appelons donc la communauté internationale à soutenir généreusement le plan d'intervention humanitaire pour le Yémen au titre de

l'année 2023 et à faire pression sur les milices houthistes pour qu'elles cessent leurs attaques terroristes, laissent la devise nationale circuler dans tout le pays et lèvent les procédures imposées aux banques qui travaillent avec les organisations humanitaires.

Enfin, la situation du pétrolier *FSO SAFER* représente une grave menace pour le Yémen, la région et le monde. Si ce dossier n'est pas traité d'urgence, la région et le monde pourraient se réveiller un jour avec une catastrophe écologique, humanitaire et économique, qui multiplierait la souffrance humaine par deux et coûterait des dizaines de milliards de dollars, en plus de perturber les transports maritimes internationaux et d'anéantir les ressources économiques et les moyens de subsistance de millions de personnes au Yémen et dans la région. Le Gouvernement yéménite s'est dit disposé et prêt à faciliter les efforts dirigés par l'ONU pour remédier à la situation du pétrolier. Toutefois, le retard prolongé dans la mise en œuvre de ce plan ne peut que susciter une vive préoccupation. Nous appelons une fois de plus l'ONU à accélérer la mise en œuvre du plan de sauvetage en suivant les procédures qui conviennent afin d'éviter une catastrophe imminente aux conséquences désastreuses. Nous mettons en garde contre la manipulation et les attermolements des milices houthistes et l'exploitation de ce dossier à des fins de chantage politique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite.

M. Alwasil (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession du Japon à la présidence du Conseil de sécurité, et à vous souhaiter tout le succès possible durant cette présidence. Je ne saurais manquer de souligner le rôle positif du Gouvernement japonais dans l'atténuation de la souffrance du peuple yéménite frère, ce pour quoi nous vous sommes sincèrement reconnaissants.

Mes félicitations vont également aux nouveaux membres qui ont rejoint le Conseil ce mois-ci et à qui je souhaite plein succès. Je tiens aussi à remercier sincèrement l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, de son exposé utile, depuis Sanaa, et à saluer ses efforts inlassables et concrets, dont nous espérons qu'ils parviendront à ramener la paix au Yémen. Par ailleurs, nous appuyons l'action du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, que nous remercions de son exposé. Nous apprécions à leur juste valeur ses efforts tangibles et ceux de son équipe au Yémen, qui contribuent à atténuer la souffrance du peuple yéménite frère.

Depuis que les milices houthistes ont refusé de prolonger la trêve, le 2 octobre 2022, l'ONU déploie

des efforts par l'intermédiaire de M. Grundberg et en coopération avec les pays de la coalition, à savoir le Gouvernement de mon pays, les Émirats arabes unis, le Sultanat d'Oman et le Conseil présidentiel, représentant légitime du peuple yéménite. Ces efforts, qui ont pour but d'instaurer la paix au Yémen, n'ont pas cessé un seul instant. Nous sommes tous témoins de l'insistance des partenaires régionaux et internationaux, aux côtés du Gouvernement légitime et de toutes ses composantes, à emprunter la voie pacifique et appuyer les efforts de l'ONU, sous la houlette de M. Grundberg, pour parvenir à une solution politique globale qui permette d'arracher le peuple yéménite frère à son sort actuel. Le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite continuera de soutenir cette voie et les efforts de M. Grundberg jusqu'à ce qu'une solution pacifique soit trouvée qui rende le Yémen à son peuple et à son gouvernement légitime.

Comme chacun sait, l'année dernière toutes les parties yéménites ont accepté de proroger la trêve conformément à l'initiative du Royaume visant à mettre fin à la crise yéménite et à parvenir à une solution politique globale dans le pays. Cependant, les milices houthistes ont refusé de proroger la trêve pour des raisons politiques et des ambitions opportunistes de faction, puisqu'elles sont revenues sur leurs engagements à la dernière minute, ont annulé la plupart des points convenus et ont soumis de nouvelles demandes, notamment le paiement des salaires en dollars des États-Unis aux membres des milices, ont refusé d'honorer leur promesse de déposer les revenus du port de Hodeïda à la Banque centrale du Yémen, afin qu'ils soient versés à tous les Yéménites, et ont refusé de lever le siège de la ville de Taëz qui remonte au coup d'État.

Par ailleurs, le Gouvernement légitime n'a pas rendu la pareille aux forces du coup d'État et n'a pas modifié ses positions nobles, humanitaires et nationales ni reculé par rapport aux concessions qu'il a faites pendant la phase de trêve ; l'aéroport de Sanaa fonctionne toujours et les vols civils, commerciaux et humanitaires vers un certain nombre de destinations se poursuivent. Les ports de Hodeïda et de Ras Issa, entre autres, fonctionnent normalement et sans problème selon le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies. Cela témoigne sans aucun doute de la conscience, de la sagesse et du patriotisme des dirigeants du Gouvernement légitime lorsqu'il s'agit de placer les intérêts du peuple yéménite, tous ses groupes et affiliations, au-dessus de toute autre considération.

Le Royaume d'Arabie saoudite et les pays voisins n'ont pas encore perçu de réelle volonté de la part des milices houthistes de mettre fin au conflit au Yémen et de

parvenir à une solution politique globale permettant de sortir le Yémen de l'impasse sécuritaire et humanitaire dans laquelle il se trouve depuis le coup d'État mené par les milices en 2014. Il s'agit en effet d'un moment délicat et extrêmement sensible qui place une fois de plus les dirigeants houthistes face à la communauté internationale et leur donne une nouvelle occasion de privilégier les intérêts nationaux du Yémen, de déposer les armes, d'accepter une solution politique et d'engager des pourparlers sérieux et directs de bonne foi, conformément à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, aux résultats de la Conférence de dialogue national, aux résolutions internationales et aux initiatives régionales pertinentes. Il s'agit d'un moment historique, et nous espérons que les houthistes respecteront tous les engagements qu'ils ont déjà pris au cours des négociations et s'abstiendront de faire échouer les efforts de paix à la dernière minute.

L'histoire retiendra que le Conseil de sécurité n'a pas pris de mesures fermes concernant les atrocités et les crimes qui continuent d'être commis par les milices houthistes contre le peuple yéménite, et qui sont interdits par toutes les lois et normes internationales, comme l'implantation d'idées extrémistes et terroristes dans l'esprit des jeunes générations dans les établissements d'enseignement, le recrutement continu d'enfants et leur envoi forcé sur les lignes de front, la poursuite du siège de la ville de Taëz, les arrestations arbitraires de journalistes et de militants, le meurtre d'opposants, l'imposition de taxes sur l'action humanitaire, le pillage de l'aide internationale et son acheminement vers ceux qui ne la méritent pas par l'intermédiaire de la branche houthiste appelée Conseil suprême pour la gestion et la coordination des affaires humanitaires et la coopération internationale, et la pose aveugle de mines qui font des morts et des blessés parmi les civils innocents. À cet égard, nous rappelons que le convoi du Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, le général Michael Perry, et l'équipe qui l'accompagnait ont été exposés à une explosion l'année dernière en raison d'une mine posée par le groupe houthiste à Hodeïda.

Parmi les crimes et les atrocités commis par les milices houthistes figure également la punition collective qui consiste à priver le peuple yéménite des zones non contrôlées par les milices de l'accès aux sources d'énergie en ciblant l'exportation des ressources naturelles, dont les revenus sont utilisés pour payer les enseignants et les travailleurs des secteurs public et de la santé, comme cela s'est produit lorsque le port de Dabba, dans la province du Hadramout, a été pris pour cible à la fin de l'année dernière.

En somme, nous pouvons dire que, depuis le coup d'État de 2014, le peuple yéménite est devenu l'otage des milices houthistes, qui contrôlent son destin et lui imposent leur idéologie extrémiste, tout en faisant du chantage à la communauté internationale sur le plan humanitaire et en menaçant la sécurité de la région et du monde.

Face à ces atrocités et à ces crimes, et compte tenu des responsabilités confiées au Conseil de sécurité, des mesures plus strictes doivent être prises contre ces milices si elles continuent de tergiverser et de rejeter les solutions pacifiques. La désignation de ces milices comme groupe terroriste est devenue une question urgente et une demande de tous les peuples de la région qui désirent vivre en paix.

Par ailleurs, nous insistons sur la nécessité d'établir un comité de surveillance international indépendant pour suivre la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda. Les faits observés sur le terrain ont prouvé que les milices houthistes ne respectaient pas l'accord signé à Stockholm, puisque le port de Hodeïda reçoit toujours des armes et des munitions de contrebande utilisées par les milices contre le peuple yéménite sans défense, y compris pour attaquer les pays de la région. Il y a toujours une présence militaire au port. Il n'existe aucun mécanisme international pour surveiller et contrôler les activités portuaires. Les milices houthistes créent délibérément des obstacles et des entraves qui empêchent les observateurs de l'ONU de procéder à leur travail d'inspection, sans compter que la province de Hodeïda est encore truffée de mines, et nous estimons que son port, dans son état actuel, représente une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à nos alliés des États-Unis d'Amérique. La semaine dernière, la marine des États-Unis a intercepté au large des côtes d'Oman un navire contenant des armes et des munitions destinées aux milices houthistes, qui sont appuyées par l'Iran. Cela constitue une autre violation des résolutions du Conseil de sécurité relatives à l'embargo sur les armes.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que le Royaume d'Arabie saoudite continuera d'appuyer les efforts internationaux déployés au Yémen conformément aux initiatives et aux résolutions internationales et régionales en la matière. Les pays de la Coalition n'hésiteront jamais à se défendre si ces milices s'en prennent de quelque manière que ce soit à leur sécurité et à leurs intérêts, au Royaume ou aux pays du Golfe. Ils leur répondront avec force et fermeté.

La séance est levée à 11 h 50.